



Compte rendu du conseil municipal du 26 mars 2018

Présents : JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas - TIMSONET Philippe - PELLISSIER Denis - ANTRESSANGLE Magalie -CARQUEVILLE Catherine- GAMONET VIDAL Nicole- FREL Lucien- MAGNIN Rachel

Excusée : CERDAN Yann-GUILLET Nelly-

Secrétaire de séance : Philippe Timsonet

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey Charrasson- Fabre Mireille- Gilles Couiller

Ordre du jour

1. Budgets :
Approbation Comptes de gestions 2017 Budget Principal- Budgets annexes (Eau –Assainissement)
Approbation Comptes Administratifs 2017 Budget Principal- Budgets annexes (Eau –Assainissement)
Affectation des résultats budgets Principal, Budgets annexes (Eau –Assainissement)
Vote des subventions aux Associations
Budgets primitifs : PRINCIPAL (Commune) et annexes (EAU-ASSAINISSEMENT)
2. Projets à venir : analyse de la réunion publique du 12 mars
3. Eau : lancement du schéma directeur
4. Appartements/bâtiments communaux : projet d'extension de l'appartement de la cure + mission expertise chauffagiste + avancement travaux sdf
5. Installation Nouvelle antenne relais Free mobile sur pylône existant
6. Point délégation droit de préemption
7. Compte rendu réunions
8. Questions Diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir. Il demande de rajouter à l'ordre du jour : Vote des taxes/Travaux ONF 2018/ Affouages 2018. **Validé à l'unanimité des présents**

1. Budgets

➤ Travaux ONF / Affouages

Lors de la commission environnement du 12 février 2018, l'ONF est venu présenter les travaux prévus cette année sur la forêt de Vassieux (entretien parcellaire, affouages..).

Conformément à l'engagement pris par le conseil en 2017, et suite à l'accord de subvention de la part du département et du FEADER, des travaux seront réalisés cette année sur la route des Espelines pour un montant de 12 059 Euros HT) subventionné à hauteur de 7838.35 Euros.

Concernant les recettes issues de la forêt, 2 parcelles sont proposées à la vente (parcelle 7 en régie et 22) ainsi la mise en vente de coupes d'affouage, au même tarif que les années précédentes à savoir 36.00 Euros (les inscriptions se feront en mairie avant le 27 avril 2018.

Soumises au vote ces propositions sont acceptées à l'unanimité des présents



➤ Approbation Comptes Administratifs 2017 Budget Principal- Budgets annexes (Eau – Assainissement)

Après avoir rappelé que la loi oblige le Maire à rendre compte annuellement à l'ensemble du Conseil Municipal des opérations budgétaires qu'il a exécutées, Thomas Ottenheimer présente aux élus les comptes administratifs de la commune de Vassieux en Vercors qui se présentent comme suit :

○ **Budget Principal :**

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
402 044.41 €	469 807.53 €	162 535 .68€	237 700.85€

- Excédent fonctionnement : 67 763.12 €
- Excédent investissement : 75 165.47€

Résultat de clôture de l'exercice 2017 :

- Fonctionnement + 190 313.21€
- Investissement + 9762.54 €

Ces résultats confirment le net redressement des comptes de la commune engagé en 2016 avec un nouvel excédent de fonctionnement important malgré une nouvelle baisse des dotations (-20 000 Euros par rapport à 2016 et – 50 000 Euros par rapport à 2017). Le très net redressement du budget d'investissement est à relativiser car il intègre une grande partie des dotations perçues pour les travaux de la salle des fêtes alors même que les dépenses n'ont été que partielles en 2017. L'équilibre réel du budget d'investissement est prévu à fin 2018.

Restes à réaliser d'investissement à reporter en 2018:

- 20 650 € en recettes
- 63 554.53 € en dépenses

Les « restes à réaliser » correspondent aux dépenses/recettes programmées au budget 2017 et reportées en 2018. Elles correspondent pour l'essentiel aux travaux de la salle des fêtes.

○ **Budget Assainissement :**

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
23 488.01€	29 477 .89€	22 229.37€	29 817.00€

- Excédent Fonctionnement : 5989.88 €
- Excédent investissement: 7587.63 €

Résultat de clôture de l'exercice 2017 :

- Fonctionnement + 21 086.68 €
- Investissement - 36 707.96 €

Ces résultats confirment le redressement progressif du budget assainissement. L'excédent de fonctionnement traduit la saine gestion de la station –son fonctionnement génère des excédents - et le déficit d'investissement,



bien qu'en baisse, est la conséquence des investissements passés liés aux dysfonctionnements de la STEP, financés alors par le déficit d'investissement.

○ **Budget Eau**

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
30 100.25 €	24 207.38€	18 976.71€	20 382.20€

- Déficit Fonctionnement:- 5892.87 €
- Excédent Investissement : 1405.49 €

Résultat de clôture de l'exercice 2017 :

- Fonctionnement + 11 902.37 €
- Investissement + 72 398.21 €

Le budget eau reste un budget sain tant au niveau de son fonctionnement que de son investissement. Le déficit de fonctionnement de 2017 est lié à la mission d'accompagnement confiée au Conseil Départemental dans le cadre des négociations avec Veolia. Toutefois, le budget de fonctionnement cumulé reste excédentaire. L'excédent cumulé d'investissement a pour vocation de financer les travaux de modernisation du réseau. Cet excédent est à nuancer car il reste faible au regard des travaux importants à réaliser.

Après avoir rappelé ces chiffres clefs, présenté le détail des comptes, répondu aux questions des conseillers et rappelé qu'il ne peut pas participer au vote, Thomas Ottenheimer se retire de la salle et laisse le Conseil Municipal délibérer. Denis Pellissier soumet alors aux votes les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes « eau et assainissement ***Soumis aux votes ces comptes administratifs sont validés à l'unanimité des présents***

- Approbation Comptes de gestions 2017 Budget Principal- Budgets annexes (Eau – Assainissement)

Thomas Ottenheimer rappelle que le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations des comptes du comptable à l'ordonnateur. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'**exercice 2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'**exercice 2017**, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017 pour le budget principal et les budgets annexes Eau et Assainissement. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- Affectation des résultats :



Budget Principal

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 190 313,21 Euros, il est proposé au Conseil d'affecter 75 000 Euros de cet excédent au budget d'investissement. Cette opération comptable signifie que 75 000 Euros de l'excédent de fonctionnement est affecté aux opérations d'investissement. Cette somme permettra de boucler le redressement du budget principal d'investissement de la commune.

Budget Assainissement :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice et constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 21 086,68 €, il est proposé au Conseil d'affecter 10 000 Euros de cet excédent au budget d'investissement. Cette opération comptable signifie que 10 000 Euros de l'excédent de fonctionnement est affecté aux opérations d'investissement. Cette somme permettra de réduire le déficit d'investissement du budget assainissement de la commune.

Soumis aux votes ces affectations de résultats sont validées à l'unanimité des présents

➤ Vote Subventions associations

Pour faire suite aux différentes demandes et sur proposition de la commission finances, les demandes de subventions proposées sont les suivantes :

Ecran Mobile- Ligue enseignement	311.32 €
Vercors TV	100.00€
Collège Sport Nature (participation aux familles- voyage scolaire 6 ^{ème})	120.00€
Téléthon- Vassieux Recréations	200.00€
VSF	250.00€
EURO ECOLE	2000.00€
Total	2981.32€

Soumises aux votes ces subventions sont validées à l'unanimité des présents.

➤ Vote des taxes :

Compte tenu des résultats encourageants obtenus et des efforts consentis par tous pour ce redressement, Thomas Ottenheimer propose de ne pas augmenter les taux pour la troisième année consécutive. Après échanges avec les conseillers, *cette proposition est validée à l'unanimité des présents*

Pour 2018, les taux restent donc les suivants :

- Taxe d'habitation : **un taux de 11.87 %**
- Taxe foncière (bâti) : **un taux de 8.59 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **un taux de 48.51 %**

➤ Vote du budget primitif principal (Commune) et des budgets annexes (Eau et assainissement)

La commission Finances propose au Conseil Municipal un projet de budget qui prévoit, pour le budget de fonctionnement, un budget quasi identique à celui de 2017 avec des dépenses limitées en quasi-totalité aux dépenses incompressibles (eau, chauffage, assurance, déneigement, entretien des véhicules et des bâtiments ...) avec pour seules exceptions le budget pour les associations, l'enveloppe pour la fête de village, un budget pour le fleurissement du village et quelques petites dépenses annexes. Concernant les recettes, le budget intègre les



dotations quasi stables à 2017, table sur la stabilité des rentrées fiscales, sur des ventes de bois conformes à la programmation ONF, et sur un maintien des rentrées locatives. Concernant les frais de personnel, le budget intègre le remplacement du responsable du service technique. Toutefois, une réflexion est en cours et il a été acté de ne pas le remplacer dans l'immédiat. La collectivité aura recours pour des besoins ponctuels aux services de la CCRV et si nécessité recours à un poste de saisonnier.

Pour le budget d'investissement, la commission finance propose un projet de budget intégrant la fin de travaux de la salle des fêtes, les travaux sur les volets des logements communaux et le changement de la porte de garage (atelier).

Compte tenu du redressement financier, Thomas Ottenheimer propose que des dépenses de fonctionnement et/ou d'investissement complémentaires puissent être envisagées en cours d'année (notamment parmi les idées listées lors de la réunion publique avec la population). Ces dépenses seront actées ultérieurement et feront l'objet de décisions modificatives pour les traduire dans le budget.

Pour les budgets eau et assainissement, la commission finance propose un budget à minima afin de maintenir les excédents du budget eau et réduire encore les déficits du budget d'assainissement.

Le lancement de la procédure pour la réalisation du schéma directeur d'eau potable sur le budget de l'eau, sera acté dans une Décision modificative qui interviendra en cours d'année, la commune sollicitera les aides auxquelles elle peut prétendre (80%).

En synthèse, l'objectif est de poursuivre le redressement financier et de « rouvrir » progressivement certains crédits. Sauf imprévus (panne du chasse neige, moindre rentrées locatives ...) et sauf conditions météo très hivernales en Novembre et décembre, la commune devrait maintenir une situation financière saine en 2018.

Soumis aux votes, le budget principal, les budgets eau et assainissement sont approuvés à l'unanimité

2. Projets à venir

La réunion publique « 328 habitants ... 328 boîtes à idées pour le village » a rassemblé une trentaine d'habitants et de très nombreuses idées ont ainsi pu être collectées. Un document de synthèse est présenté et il est proposé aux élus 2 réunions de travail, en Avril, pour réfléchir aux suites à donner à ces nombreuses propositions. Le Conseil Municipal se réjouit de la forte participation et du grand nombre d'idées collectées. Il remercie chaleureusement les participants.

3. Schéma Directeur d'Eau potable :

Suite aux problématiques de fuite sur notre réseau d'eau et comme déjà évoqué, il est proposé aux élus de délibérer en faveur de la réalisation d'un schéma directeur d'eau potable préalable à tous travaux d'investissement. **La réalisation de ce schéma directeur est conditionnée à l'obtention des aides publiques maximales auxquelles la collectivité peut prétendre, des dossiers seront déposés dans ce sens.**

La commune s'adjoint pour ce marché les services du Département de la Drôme en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage. (CF Délibération 2018-02-006 du 26 février 2018)

Soumis au vote cette proposition est validée

4. Appartements/bâtiments communaux : projet d'extension de l'appartement de la cure + mission expertise chauffagiste + avancement travaux sdf

- Logement de la Cure



Suite à la demande des locataires du logement de la Cure, de récupérer une partie du logement mis à disposition de la Paroisse (dit le logement du Curé) pour agrandir le logement existant, la Paroisse ayant donné son accord de principe, il convient désormais de faire le chiffrage des travaux à réaliser, les locataires actuels proposant de réaliser une partie des travaux (modalités à fixer). *Soumis au vote cette proposition est acceptée à l'unanimité (Rachel Magnin ne prend pas part au vote)*

- Location logement communal

Le logement de l'école qui a été libéré en janvier dernier fait l'objet de travaux de rénovation (notamment rénovation de la salle de bain) – ces travaux en cours de finition ont été réalisés en partie le service technique.

- Accueil de réfugiés

Thomas Ottenheimer informe d'un courrier émanant des services de la Préfecture qui recense les logements inoccupés dans le parc public et privé pour l'accueil de réfugiés. Il demande l'avis des élus pour souscrire à cette démarche. Après un tour de table, les élus, à l'unanimité autorise Thomas Ottenheimer à étudier cette possibilité avec les services de l'Etat et à connaître les modalités de prise en charge par l'Etat.

- Chauffage

Concernant les problèmes de chauffage à l'Eglise, à la Mairie et à la Maison Sport Nature, un expert chauffagiste a été contacté et il s'est rendu sur place pour proposer une mission d'expertise. A la date du Conseil, les propositions de cet expert n'étaient pas encore parvenues.

- Travaux salle des fêtes :

Du retard a été pris en raison des mauvaises conditions météo de mars, la visite de sécurité est donc décalée de 2 semaines pour permettre la fin des travaux. La ré ouverture officielle est fixée à début Mai. Par ailleurs, le Conseil Municipal est informé qu'un accord a été trouvé avec le carreleur : le carrelage des toilettes sera repris et la faïence sera réceptionnée en l'état.

5. Installation Nouvelle antenne relais Free mobile sur pylône existant

FREE nous informe de la mise en place d'une nouvelle antenne relais sur le pylône déjà existant des Drayes , de manière à couvrir le territoire en 3 et 4 G, comme le préconise le plan national de résorption des zones blanches ainsi que la couverture de 98% du territoire en 4 G.

6. Point délégation droit de préemption

Thomas Ottenheimer fait un point aux élus de la délégation du droit de préemption qu'il n'a pas exercé pour le compte de la commune en ce début 2018 concernant la vente d'un bien sis Place de la Fontaine.

7. Compte rendu réunions

Thomas Ottenheimer présente un rapide compte rendu des réunions du mois écoulés :

- Ordre de la libération

Le Conseil d'Administration du Conseil National des Communes « Compagnon de la Libération » s'est réuni le 27 février sous la co-présidence de Mme le Maire de Nantes et du Général Baptiste. Deux compagnons étaient présents, Mr Raoul Duval et Mr Daniel Cordier, chancelier d'Honneur et ancien secrétaire particulier de Jean Moulin.

- CA Maison Sport Nature



Il s'agissait du premier Conseil d'Administration sous la Présidence de Christian Murat et du nouveau bureau. Ce CA a été l'occasion de présenter les nouveaux statuts (tel que défini lors de l'AG), de faire un bilan de l'hiver et de la commission de sécurité et de présenter les actions en cours.

- Commission Personnel :

Les élus se sont réunis pour réfléchir à l'organisation du service technique suite à la mutation de son responsable. Dans l'immédiat, les élus décident de reporter la décision à la fin de l'été et de se donner le temps d'étudier différents scénarii. Un recours à la sous-traitance ou à un appui saisonnier sera étudié dès que nécessaire.

- Commission Urbanisme :

Un suivi est instauré depuis 2 ans sur les dossiers déposés l'année en cours et les années précédentes ; des courriers seront adressés aux pétitionnaires pour savoir la suite à donner aux autorisations délivrées.

- Rencontre Ecole des Mines

L'école des Mines de Saint Etienne est venue en septembre dernier dans le cadre d'un séjour d'intégration des élèves de première année. Elle avait mené un chantier de travaux sur le site du Moulin à eau en étroite collaboration avec l'association Vespa. Elle souhaite revenir cette année et impliquer les enfants de l'école. Une rencontre réunissant l'école des Mines, le Directeur de l'école de Vassieux et des membres de l'association Vespa a été organisée en Mairie pour réfléchir aux modalités de cette nouvelle intervention. Une nouvelle réunion est d'ores et déjà programmée le 30 Mai. Le Conseil Municipal remercie tous les acteurs de ce chantier participatif.

- Projet Stade de Biathlon

Le projet autour du stade de biathlon avance ; une rencontre avec les différents comités départementaux des sports éventuellement intéressés est programmée le 06 Avril et une réunion entre Thomas Ottenheimer et la Présidente du Conseil Départementale est également programmée le 05 Avril. Pour cette réunion, Thomas Ottenheimer sera accompagné des conseillers départementaux, Mr Morin et Mme Helmer.

- Réunion Association

La réunion avec les associations avait pour but de faire le point sur la prochaine fête du village. Elle se déroulera les 11 et 12 Août selon un programme proche de celui de l'an passé. Une nouvelle réunion est programmée fin Avril avec l'objectif d'affiner le programme.

8. Questions diverses

Demande de la part de Mme Le Pennec de la prise en charge financière par la commune des photocopies et expédition des flyers pour l'invitation à la réunion publique « Vassieux en jardins » cette proposition est acceptée par le conseil Municipal qui remercie Mme Le Pennec pour cette initiative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance, Philippe Timsonet.

